



**Bruxelles, le 1 septembre 2017**

**11851/17**

**DIPL 23**

**NOTE**

---

du: Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne  
au: Représentations permanentes

---

Objet: Remplacement du Chef de la Mission de la Principauté d'Andorre auprès de l'Union européenne  
- agrément de Son Excellence Madame l'Ambassadeur Esther RABASA GRAU en remplacement de Son Excellence Madame l'Ambassadeur Maria Ubach Font

---

Par lettre parvenue le 25 juillet 2017, la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que la Mission de la Principauté d'Andorre auprès de l'Union européenne lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Madame l'Ambassadeur Esther RABASA GRAU comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Madame Maria Ubach Font.

La Commission a donné son accord à la désignation de Madame Esther RABASA GRAU comme Chef de la Mission de la Principauté d'Andorre auprès de l'Union européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de Madame Esther RABASA GRAU en qualité de Chef de la Mission de la Principauté d'Andorre auprès de l'Union européenne, sollicité par communication n° CM 3785/17 en date du 1 août 2017, a été acquis à la date du 31 août 2017. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil européen et au Président de la Commission.